

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 24/002/2008 – ÉFAI
28 mars 2008

Action complémentaire sur l'AU 37/08 (AFR 24/001/2008, 11 février 2008) Détention sans inculpation ni jugement / Conditions de détention éprouvantes - Nouveau sujet d'inquiétude : Préoccupations d'ordre médical

GUINÉE ÉQUATORIALE

Brígida Asongsua Elo (f)

Brígida Asongsua Elo, qui est détenue sans inculpation ni jugement au poste de police central de Malabo, est privée des soins médicaux requis par son état de santé.

Amnesty International a appris que Brígida Asongsua Elo souffrait d'hypertension, une affection pour laquelle elle n'est traitée que sporadiquement. On ignore à quelle fréquence elle reçoit ce traitement. Du fait de son hypertension, elle est souvent prise de vertiges et sujette à des évanouissements, ainsi que des saignements de nez et de la bouche. Ce n'est qu'à ces occasions-là qu'elle est conduite à l'hôpital pour bénéficier de soins en consultation externe, avant d'être ramenée au poste de police. Des médecins de l'hôpital ont apparemment recommandé son hospitalisation, afin qu'elle soit soumise à des examens et bénéficie de soins, mais la police s'y oppose.

Brígida Asongsua Elo est toujours détenue dans des conditions éprouvantes qui s'apparentent à un traitement cruel et dégradant. Elle est enfermée dans une cellule commune avec 70 à 100 détenus – des hommes pour la plupart - sans toilettes ni autres sanitaires, si bien qu'elle n'a aucune intimité.

Fin février ou début mars, le président du tribunal d'instruction et de première instance de Malabo a notifié l'avocat de Brígida Asongsua Elo d'une ordonnance de comparution aux fins d'interrogatoire, en vue de déterminer si son arrestation et son placement en détention étaient juridiquement fondés. Or, la police ne s'est toujours pas conformée à cette ordonnance et cette femme continue d'être détenue sans inculpation ni jugement. Elle n'a toujours pas été informée du motif de son arrestation.

Le 21 janvier, l'avocat de Brígida Asongsua Elo a introduit en son nom une requête en *habeas corpus* (procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire, afin de contester la légalité de la détention, et de permettre ainsi une éventuelle remise en liberté). Le 13 février, Amnesty International a écrit au président du tribunal d'instruction et de première instance afin de le prier d'examiner de toute urgence cette requête et de libérer Brígida Asongsua Elo immédiatement s'il s'avérait que sa détention était illégale. Aucune suite n'a été donnée à cette requête en *habeas corpus*.

Après le lancement de cette Action urgente, le 11 février, le ministre équato-guinéen de l'Information a accusé Amnesty International de manipuler des informations qui, selon lui, étaient fausses et sujettes à controverse.

ACTION RECOMMANDÉE dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet pour la santé de Brígida Asongsua Elo ;
- priez les autorités de permettre à cette femme de recevoir les soins médicaux dont elle a besoin dans un hôpital, ainsi que l'ont recommandé plusieurs médecins ;
- demandez sa libération immédiate et sans condition, à moins qu'elle ne soit inculpée d'une infraction pénale dûment reconnue par le droit ;
- appelez les autorités à veiller à ce que la police se conforme immédiatement à la décision du tribunal d'instruction et de première instance, qui a ordonné la comparution de Brígida Asongsua Elo.

APPELS À :

Président de la République :

General Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

Presidente de la República

Gabinete del Presidente de la República, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 3313/ 3334

Formule d'appel : Excelencia, / Monsieur le Président,

Procureur général :

Sr. Don José Oló Obono

Fiscal General de la República, Fiscalía General de la República, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 1338

Formule d'appel : Señor Fiscal, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de la Sécurité nationale :

Sr Don Manuel Nguema Mba

Ministro de Seguridad Nacional, Dirección General de Seguridad Nacional, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 8259

Formule d'appel : Sr. Ministro / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Sr Don Pastor Micha Ondo Bile

Ministro de Asuntos Exteriores, Ministerio de Asuntos Exteriores, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 3132/ 2320

Président de la Commission parlementaire des droits humains :

Sr Don Salomón Nguema Owono

Presidente de la Cámara de Representantes del Pueblo y de la

Comisión de Derechos Humanos de la Cámara de Representantes del Pueblo

Cámara de Representantes del Pueblo, Avenida de la Independencia s/n

Apartado 51, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : + 240 09 3313

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Guinée équatoriale dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 9 MAI 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.